

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance en ajournement du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi, 14 octobre 2003, à 19 h 30, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires Yves Ballard, Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Pierre Diamond, Gabriel Ducharme, Manon Handfield, Alain Langlois, Lucie Legault, Louise Legault-Choquette, Marc-André Lehoux, André Mc Nicoll, Yvan Noël, Jean-François Rabouin, Hélène Roberge, Paul St-Onge, Line Tessier, Alain Villemure ainsi que Hélène Leblanc et Diane Miron, représentantes du Comité de parents.

SONT ABSENTES : mesdames Huguette Bussièrès et Renée Roy.

Assistent également à cette séance : mesdames Ginette Jacques, directrice générale, Monique Hébert, directrice générale adjointe, Suzanne Séguin, secrétaire générale et messieurs Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, Daniel Grisé, directeur du Service des ressources informatiques, France Langlais, directrice par intérim du Service des ressources éducatives et Pierre Massicotte, directeur du Service de l'organisation scolaire.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Gabriel Ducharme, président, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-063-10-03 Il est proposé par monsieur Alain Langlois d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et adoption du procès-verbal ... (néant).
4. Affaires relatives à la dernière séance.
5. Parole au public.
6. Affaires reportées et affaires nouvelles :
 - 6.1. Plan d'effectif des personnels autres qu'enseignant
 - 6.2. Révision budgétaire 2003-2004
 - 6.3. Budget des établissements 2003-2004 / approbation
 - 6.4. Protocole d'entente de financement et d'utilisation du local de bibliothèque et d'informatique de l'école Saint-Charles / adoption
 - 6.5. Étude d'un projet d'aménagement / école secondaire De Mortagne / accord de principe
 - 6.6. Fibre optique / contrat
 - 6.7. Formation professionnelle / demande d'options

- 6.8. Évaluation de la directrice générale
- 6.9. Démission de la directrice générale.

- 7. Information.
- 8. Affaires diverses.
- 9. Parole au public.
- 10. Parole aux membres du Conseil.
- 11. Levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL...

Néant.

4. AFFAIRES RELATIVES À LA DERNIÈRE SÉANCE

Néant.

5. PAROLE AU PUBLIC

Néant.

6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES :

6.1 Plan d'effectif des personnels autres qu'enseignant

Le responsable du dossier, monsieur Pierre Charland, directeur du Service des ressources humaines par intérim, présente le dossier susmentionné.

C-064-10-03

Monsieur Paul St-Onge propose l'adoption du plan d'effectif des personnels autres qu'enseignant, tel que déposé à l'annexe ACC-017-10-03.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.2 Révision budgétaire 2003-2004

Monsieur Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières, présente le document de travail faisant état des travaux réalisés à ce jour dans ce dossier .

Madame Suzanne Chartrand se joint à l'assemblée.

6.3 Budget des établissements 2003-2004 / approbation

Monsieur Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières et directeur du Service des ressources humaines par intérim, présente et commente les documents relatifs au dossier susmentionné.

Considérant les dispositions de l'article 276 de la Loi sur l'instruction publique.

C-065-10-03

Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian :

- d'approuver le budget des établissements pour l'année scolaire 2003-2004, à l'exception des établissements suivants :

École Sacré-Cœur	École de l'Amitié
École de la Roselière	École Du Moulin
École Au Fil de l'Eau	École Arc-en-Ciel
École de l'Envolée	École de la Source
École Georges-Étienne Cartier	École secondaire du Mont-Bruno
École de Montarville	École d'éducation internationale
École Saint-Charles	Centre de formation du Richelieu

- d'accorder une autorisation provisoire de procéder aux dépenses requises pour le bon fonctionnement de l'établissement, dans le respect des orientations budgétaires retenues, jusqu'à la présentation ultérieure des prévisions budgétaires de l'année scolaire 2003-2004, au plus tard au conseil des commissaires de décembre 2003.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.4 Protocole d'entente de financement et d'utilisation du local de bibliothèque et d'informatique de l'école Saint-Charles / adoption

Monsieur André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier susmentionné.

Considérant l'approbation du projet de Protocole d'entente de financement et d'utilisation du local de bibliothèque et d'informatique de l'école Saint-Charles;

Considérant l'approbation du Conseil de la Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu;

- C-066-10-03** Il est proposé par monsieur André Mc Nicoll, commissaire, d'adopter le projet de Protocole d'entente de financement et d'utilisation du local de bibliothèque et d'informatique de l'école Saint-Charles, sous réserve de l'approbation du Conseil d'établissement de l'école Saint-Charles, et d'autoriser le président et la directrice générale à signer les documents afférents.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.5 Étude d'un projet d'aménagement / école secondaire De Mortagne / accord de principe

Monsieur André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier susmentionné.

Considérant la demande de la Ville de Longueuil pour l'aménagement d'un local permanent de gymnastique à l'École secondaire de Mortagne.

- C-067-10-03** Il est proposé par Alain Langlois de donner un accord de principe pour continuer les négociations avec la Ville de Longueuil pour l'aménagement d'un local permanent de gymnastique dans le secteur D de cette école.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.6 Fibre optique / contrat

Le responsable du dossier, monsieur Daniel Grisé, directeur Service des ressources informatiques, présente le dossier susmentionné.

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes a retenu la firme BCE/NEXXIA, filiale à part entière de Bell Canada, dans sa résolution C-144-04-02 du Conseil des commissaires du 2 avril 2002;

Considérant qu'un contrat devait être entériné par le Conseil des commissaires dans une séance ultérieure;

Considérant, qu'il y a lieu d'adopter les projets de convention et de désigner des signataires;

C-068-10-03

Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin, commissaire, que le Conseil des commissaires entérine les contrats suivants : «*Convention pour la vente d'un réseau de fibres optiques au montant de 2 365 150 \$*» et «*Convention pour la maintenance d'un réseau de fibres optiques au montant de 67 088 \$ annuellement pour une période de 20 ans entre Bell Canada, agissant pour BCE/NEXXIA, et la Commission Scolaire des Patriotes*» et mandate le président et la directrice générale pour signer lesdits documents.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Madame Lucie Legault se joint à l'assemblée.

6.7 Formation professionnelle / demande d'options

Le président, monsieur Gabriel Ducharme, replace le dossier susmentionné dans son contexte.

Considérant le développement économique que connaît la Montérégie et la grande région montréalaise;

Considérant le manque à gagner suite au retrait de deux programmes;

Considérant que les nouvelles demandes d'autorisation permanente des DEP dans le secteur est de la Montérégie ne fragilisent en rien l'offre de service du secteur ouest, compte tenu des habitudes de notre population;

Considérant que les demandes de la Commission scolaire des Patriotes ont reçu l'aval de la Direction régionale de la Montérégie ainsi que d'Emploi-Québec Montérégie;

Considérant la nécessité d'assurer la survie du Centre de formation professionnelle de la Commission scolaire des Patriotes à Sainte-Julie;

C-069-10-03

Il est proposé par madame Suzanne Chartrand de demander au ministre de l'Éducation du Québec :

- de confirmer l'autorisation de dispenser le DEP «soutien informatique» dès maintenant;
- d'octroyer à la Commission scolaire des Patriotes les autorisations permanentes : assistance dentaire (5144), assistance technique en pharmacie (5141), électromécanique de systèmes automatisés (1453);

Et d'octroyer toutes autres options jugées pertinentes par le ministère de l'Éducation

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.8 Évaluation de la directrice générale

Huis clos

C-070-10-03

Il est proposé par monsieur Alain Langlois que l'assemblée se poursuive à huis clos.

Retour à l'assemblée publique

C-071-10-03 Il est proposé par monsieur Alain Langlois que l'assemblée redevienne publique.

Monsieur André Mc Nicoll présente le rapport d'évaluation de la directrice générale, madame Ginette Jacques.

Considérant le rapport présenté sur l'évaluation de la directrice générale pour l'année scolaire 2002-2003;

C-072-10-03 Il est proposé par monsieur André Mc Nicoll, commissaire, d'adopter les recommandations du comité de travail sur l'évaluation de la directrice générale.

Que la présente résolution ainsi que le rapport du comité de travail soient versés au dossier personnel de madame Ginette Jacques.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.9 Démission de la directrice générale

C-073-10-03 Monsieur Alain Langlois propose de prendre acte de la démission de la directrice générale, madame Ginette Jacques.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. INFORMATION

Néant.

8. AFFAIRES DIVERSES

Néant.

9. PAROLE AU PUBLIC

Néant.

10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

En cette dernière séance de l'actuel Conseil des commissaires, plusieurs commissaires désirent remercier les membres de la direction générale de la Commission scolaire. Ils remercient également la directrice générale et lui souhaitent une bonne retraite.

Le président, monsieur Gabriel Ducharme, remercie toutes les personnes présentes pour avoir contribué à «Bâtir une communauté éducative». Le travail effectué au cours de ce mandat qui prend fin constituera une base solide pour le prochain Conseil.

Enfin, Monsieur Ducharme souligne le plaisir qu'il a eu à assumer la présidence de ce Conseil des commissaires et remercie tout le personnel du siège social.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

C-074-10-03 À 22 h , il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de lever la présente séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

président

secrétaire générale

SS/nr